

# NET 45



## NETTOYAGES SPÉCIAUX pour SURFACES MÉTALLIQUES, SURFACES PEINTES, BACHES COMPATIBLES avec la DÉTERGENCE ALCALINE

- Autoséchant, ne laisse pas de traces
- Concentré à diluer riche en matières actives
- Non caustique
- Usage en agroalimentaire 
- Facilement biodégradable OCDE 301 F
- Ecologique, Ecotoxicité maîtrisée

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1155 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Alcaline non caustique.
pH pur	: 12,75 environ
pH à 1 %	: 10,90 environ
ASPECT	: Limpide.
ODEUR	: boisée
COULEUR	: Brune ambrée
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 39,40 Dyne/cm.

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

#### COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE

TESTS de BIODÉGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL  
Méthode OCDE 301 F (DIN EN 29408 – ISO 9408)  
sur la totalité de la composition Le produit est certifié  
Facilement BIODÉGRADABLE PV du Rapport d'Essai n° B / 12304 / 2

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Produit concentré économique non inflammable spécifique pour nettoyages professionnels difficiles.

Dégraissant et hydro-solubilisant des dépôts gras, d'origines diverses, minérales, animales ou végétales.

Actif en solution dans l'eau même de dureté élevée.

Grâce à son pouvoir autoséchant permet d'obtenir des surfaces propres et brillantes.

Nettoyant dispersant des salissures, dépôts carbonés, film routier statistique, dépôts organiques ou minéraux peu hydratés ou provenant de la pollution atmosphérique urbaine.

Nettoie, rénove les

surfaces métalliques	surfaces métalliques peintes	surfaces plastiques	bois	et autres supports lessivables compatibles
----------------------	------------------------------	---------------------	------	--

Spécial pour les nettoyages professionnels haute pression par canon à mousse ou en portiques de lavage des

véhicules de transport	automobiles	cars	vans	ambulances
camping-cars	bâches	stores	murs	sols
meublier urbain	meublier de jardin	panneaux d'affichage		



Facilement biodégradable selon la méthode OCDE 301 F. Ce résultat positif permet de considérer que le 3844 se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.

#### AUTOSECHANT :

Ne laisse pas de traces.

Redonne de la brillance aux carrosseries.



**Carrosseries VL et PL**  
**Application lance**  
**et canon à mousse active**

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise toujours dilué dans l'eau à une concentration selon types de surfaces, nature et épaisseur des films de salissures généralement de 2 à 5% en sortie de lance à mousse.

Appliquer la mousse nettoyante régulièrement latéralement du bas vers le haut.

Laisser agir quelques minutes.

Rincer à l'eau claire sous pression de haut en bas et terminer par un rinçage en basse pression de courte durée pour obtenir des surfaces brillantes.

## CONDITIONNEMENTS

**Modèles emballages possibles en polyéthylène recyclable**

Bidon de 5 litres code A41



Fût de 60 litres bleu code A58

Fût de 60 litres blanc S58



Fût de 30 litres bleu code A55

Fût de 30 litres blanc S55



Fût de 210 litres bleu code A63

Fût de 210 litres blanc S63



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de sels alcalins additifs anticalcaire, d'agents dégraissants surfactifs non ioniques et anioniques additifs autoséchants, inhibiteurs de corrosion.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



• QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

Les exigences Niveau C: niveau B + détergent adapté et « agréé » pour le contact alimentaire du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

## RECOMMANDATIONS



H220320

**DANGER**

**H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.**  
**H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

### Utilisations réservées aux professionnels

Contient  
ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM / ALKYL SULFATE DE SODIUM / HYDROXYDE DE SODIUM

Contient  
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques  
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques  
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : EDTA et sels

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Refermer l'emballage après utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou détergents, produits acides pour observer la bonne compatibilité du produit avec le support à nettoyer ainsi que la concentration optimale à appliquer.
- . N.B : Comme pour tout nettoyant dégraissant alcalin, dans le cas de surfaces sensibles aux nettoyants, effectuer au préalable un test dans un endroit caché afin de déterminer concentration et compatibilité avec le support à nettoyer.
- . Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : 1VK0-X037-F00Q-PXRE

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 3844  
Révision n° 11  
220320 HJ

**RAPPORT D'ANALYSE**  
**DETERMINATION DE LA BIODEGRADABILITE FINALE EN MILIEU AEROBIE SELON LA METHODE**  
**DE RESPIROMETRIE MANOMETRIQUE**

Référentiel : OCDE 301F - DIN EN 29 408 - ISO 9408

Rapport N° : B/12304/2

### **1. LABORATOIRE**

Les essais ont été réalisés par le laboratoire d'analyses de la société FABRINOR :

FABRINOR  
BP 34  
50570 MARIGNY

### **2. DATE DU DEBUT DE L'ESSAI**

Manipulateur : Isabelle LEVALLOIS

Date de début de l'essai : 02/10/2012

### **3. PRODUIT OBJET DU TEST**

Référence du produit objet du test : **3844**

	Résultat	
	Valeur	Unité
Concentration du produit objet du test	0,2	‰
Eau de dilution du produit	Eau minérale selon la norme OCDE 301 F	
Solution ajoutée pour ajuster le pH à 7,4 ± 0,2	HCl 0,1 N	
Demande Chimique en Oxygène du produit objet du test dilué ajusté à pH 7,4 (lors de la réalisation du test)	94	mg/l
Volume de produit dilué objet du test dans le flacon d'essai		ml

NOTA : L'analyse est effectuée sur la totalité du produit et non simplement sur la partie agents de surface présents dans le produit.

### **4. INOCULUM**

Origine : **Bactéries lyophilisées BioKIT Hach Lange (LZC 555)**

Préparation	Mettre en suspension 1,2 mg de bactéries dans 210 ml de solution tampon. Ensemencer 350 ml d'eau pure avec le surageant. Aérer pendant 4,5 heures avant utilisation.
Volume dans le flacon d'essai	30 ml

ligne directrice OCDE 301F

Rapport N°: B/12304/2

Page 1 sur 2

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



*Conception de formulations Fabrications Conditionnements de produits techniques et d'aérosols*  
*pour les professionnels de la maintenance, de l'hygiène dans l'industrie, les collectivités, l'agroalimentaire,*  
*l'agriculture le bâtiment, la climatisation, l'environnement...*

10 Les Douaires - BP 34 - LE LOREY - 50570 MARIGNY  
Tél. : 02 33 07 05 01 - commercial@fabrinor.fr - www.fabrinor.fr



Page 1 sur 3

Ref. 3844  
Révision n° 11  
220320 HJ

## 5. CONSOMMATION D'OXYGENE

Type de respirométrie : La consommation d'oxygène est déterminée en mesurant la différence de pression dans un système clos par le système OxiTop de WTW

DBO Demande Biologique en Oxygène en mg/l	Temps en jours					
		1	2	3	4	28
Produit objet du test	1	8,16	32,88	43,68	60,24	87,60
	2	8,52	30,00	38,40	57,36	84,72
	Moyenne	8,34	31,44	41,04	58,80	86,16
Témoin Inoculum	1	3,87	7,82	9,69	11,56	23,29
	2	3,91	7,82	11,56	11,56	20,38
	Moyenne	3,89	7,82	10,62	11,56	21,83

## 6. INTERPRETATION DES RESULTATS

Les deux conditions suivantes étant remplies, le produit objet du test présente une biodégradabilité facile

1. Le taux de biodégradation supérieure ou égale à 60 % après 28 jours

	Temps en jours				
	1	2	3	4	28
$\% \text{ dégradation} = \frac{DBO_{\text{produit objet du test}} - DBO_{\text{Témoin Inoculum}}}{DBO_{\text{produit objet du test au moment de la réalisation du test}}} \times 100$	4,7	25,1	32,4	50,3	68,4

2. Un intervalle de 10 jours respecté : Il s'agit des 10 jours entre le moment où le taux de biodégradation passe de 10 % à 60 %

% dégradation = $\frac{DBO_{\text{produit objet du test}} - DBO_{\text{Témoin Inoculum}}}{DBO_{\text{produit objet du test au moment de la réalisation du test}}} \times 100$	Temps en jours
10 % de biodégradation	1,32
60 % de biodégradation	8,56

## 7. CONCLUSION

Le produit objet du test est facilement biodégradable selon la norme OCDE 301 F. Ce résultat positif permet de considérer que le 3844 se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.

Fait et certifié le 30 octobre 2012 au Lorey

Laboratoire d'analyses  
Isabelle LEVALLOIS



ligne directrice OCDE 301F  
Rapport N°: B/12304/2

Page 2 sur 2

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Conception de formulations Fabrications Conditionnements de produits techniques et d'aérosols  
pour les professionnels de la maintenance, de l'hygiène dans l'industrie, les collectivités, l'agroalimentaire,  
l'agriculture le bâtiment, la climatisation, l'environnement...

10 Les Douvaires - BP 34 - LE LOREY - 50570 MARGINY  
Tél. : 02 33 07 05 01 - commercial@fabrinor.fr - www.fabrinor.fr



Page 2 sur 3

Ref. 3844  
Révision n° 11  
220320 HJ



# CERTIFICAT UTILISATION EN AGROALIMENTAIRE



**Nous certifions que le produit**

**Référence : 3844**

Tous les éléments de composition sont autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



**Le Responsable Qualité.**

**Hervé JARDIN**

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



*Conception de formulations Fabrications Conditionnements de produits techniques et d'aérosols  
pour les professionnels de la maintenance, de l'hygiène dans l'industrie, les collectivités, l'agroalimentaire,  
l'agriculture le bâtiment, la climatisation, l'environnement...*

10 Les Douaires - BP 34 - LE LOREY - 50570 MARIGNY  
Tél. : 02 33 07 05 01 - commercial@fabrinor.fr - www.fabrinor.fr



Ref. 3844  
Révision n° 11  
220320 HJ